

Jérémy Lefranc. SIAES promotion n°7. Fiche de lecture n°5.  
9/11/2013.

### **La puissance des institutions.**

Frédéric Lordon

In revue du MAUSS permanente, 8/04/2010.

En ligne : <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article678>

### **L'auteur :**

Frédéric Lordon est un économiste hétérodoxe, formé au courant minoritaire de la théorie de la régulation. Il est directeur de recherche au CNRS, chercheur au Centre de Sociologie Européenne (CSE) et membre du collectif des économistes atterrés. Economiste en passe de devenir philosophe, c'est sans renier les analyses structurales de Marx qu'il cherche depuis plusieurs années à les dépasser en développant au côté de celles-ci une anthropologie des passions qu'il emprunte, en la retravaillant, à la philosophie de Spinoza.

Autrement dit son travail actuellement s'attache à ne pas perdre de vue que dans un système, au-delà des structures, d'une analyse structurale, il y a des individus qui sont des puissances d'agir, qui s'activent sous l'empire de leurs passions.

### **Propos de l'article :**

Il s'agit d'un assez long article pas vraiment de lecture aisée d'après moi, qui commence par une critique subtile ? du parcours intellectuel de L. Boltansky à l'occasion du commentaire d'un de ses ouvrages<sup>1</sup>, puis qui se poursuit en se proposant de répondre à un « oubli » dudit ouvrage, à savoir de répondre à la question de l'origine de la puissance institutionnelle. Posée autrement, par quels mécanismes les institutions acquièrent-elles leur autorité ou encore d'où tirent-elles leur pouvoir de véridiction ?

A partir de là, la puissance de Lordon se déploie pour proposer une démonstration serrée du mécanisme en question à travers cet article très documenté, qui s'appuie cette fois encore principalement sur la philosophie de Spinoza bien qu'ici l'auteur convoque également Pascal, Bourdieu et une foule d'autres auteurs pour étayer son propos.

Cet article n'est pas facile à résumer mais ce que je peux dire c'est que le méchant, il meurt à la fin (en référence à Caligula sur lequel se termine l'article).

Plus sérieusement, il est question de décrire comment le « conatus », concept central de l'Éthique, agit à une échelle collective et permet d'éclairer l'origine de la puissance des institutions.

---

<sup>1</sup> L. Boltansky, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, coll. « essais », Gallimard, 2009.

Il y est question d'autorité, de puissance, de puissance de la multitude, d'affects, d'efficacité, d'immanence, de déterminisme, de corps, de pouvoir, d'émulation sympathique, de souveraineté, de force mobilisatrice, de lignes critiques invisibles, de crainte, d'indignation, de droit de guerre, de société civile et de société hostile, de chaînes d'autorisation, de nature, de vertige pascalien et d'abîme. Ou en latin, parce que cela fait quand même classe, d'impérium, de conatus, de postestas, de potentia, d'adhesionis, d'obsequium, de potentia multitudinis, en latin surtout parce que c'est dans cette langue que Spinoza écrivait.

Entrons dans le vif du sujet. L'autorité est une affaire de puissance et d'affect. L'efficacité chez Spinoza se dit en deux concepts que sont le *conatus*, nom de la puissance propre de tout mode (l'homme étant un mode parmi d'autres, un mode étant une chose finie), qui constitue l'énergie même de l'action et *l'affect* qui est l'effet en chaque chose de la rencontre d'une chose extérieure. « La puissance spinoziste est donc le pouvoir d'affecter, c'est-à-dire le pouvoir d'une chose de produire des effets sur une ou plusieurs autres choses. » Bien que le conatus soit un pôle individué de puissance et que l'affect renverrait pour nous aux émotions dans un registre psychologisant, le spinozisme n'est pas un individualisme sentimental duquel tout caractère proprement social aurait été évacué. Le spinozisme affirme un déterminisme sans réserve, refusant à l'homme « toute extra-territorialité qui le soustrairait à « l'ordre commun de la nature », c'est-à-dire à l'enchaînement des causes et des effets ». En ce sens Spinoza offre sans doute la critique la plus radicale des illusions du libre-arbitre et de la subjectivité comme souveraine capacité d'auto-détermination. « Les hommes se croient libres par cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions mais qu'ils ignorent les causes qui les déterminent<sup>2</sup> ».

L'affect pour Spinoza s'apparente encore aux variations de la puissance d'agir du corps accompagnées de leurs corrélats idéels. « J'entends par affect les affections du corps par lesquelles sa puissance d'agir est accrue ou réduite, secondée ou réprimée, et en même temps que ces affections, leurs idées<sup>3</sup> ». Le corps est donc le support de l'expérience des rencontres et le premier lieu où s'enregistre leurs effets. Le mécanisme serait le suivant, mes rencontres (affections) me font quelque chose (affects), et par suite me font faire quelque chose (redirection du conatus).

F. Lordon s'appuie ensuite sur le *Traité politique*<sup>4</sup> qui, selon lui, prolonge et fait jouer dans l'espace collectif les mécanismes de la vie passionnelle « individuelle » que l'on trouve dans *l'Éthique*. Le concept central de ce traité est la « puissance de la multitude », expression de ce que les hommes s'entre-affectent inter-individuellement et collectivement. La philosophie spinoziste montre que le pouvoir politique est toujours d'emprunt, car le pouvoir d'affecter du souverain ne lui appartient pas. Ce dernier n'est que le réceptacle d'une puissance qui n'est pas la sienne. En ce sens, « le

---

<sup>2</sup> Spinoza, *Éthique*, III, 2, scolie, 1677.

<sup>3</sup> Spinoza, *Éthique*, III, définition III, 1677.

<sup>4</sup> Spinoza, *Traité politique*, 1677.

pouvoir politique est la confiscation par les dirigeants de la puissance collective de leurs sujets »<sup>5</sup>. Et le fait constitutif du pouvoir, par où prend sens la distinction de la *potestas* (pouvoir) et de la *potentia* (puissance) est donc la capture.

Si la puissance est le pouvoir d'affecter, alors la puissance de la multitude est le pouvoir d'affecter tous identiquement, le pouvoir de produire un affect commun. Puissance et affect constituent donc un couple de notions qui permet de lire les faits d'autorité. Comment cela opère-t-il ? L'élément décisif de la composition des affects individuels en affects collectifs est donné dans l'éthique (Eth., III, 27) et correspond à la théorie spinoziste des corps et de leurs affections mutuelles, c'est l'émulation « sympathique », une émulation affective. « Puisque les hommes, comme nous l'avons dit, sont conduits par l'affect plus que par la raison, il s'ensuit que la multitude s'accorde naturellement et veut être conduite comme par une seule âme sous la conduite non de la raison mais de quelque affect commun »<sup>6</sup>. L'affect commun est l'opérateur de communauté, le principe véritable de l'autorité politique (*impérium*). Et F. Lordon étend plus loin la démonstration en écrivant qu'aussi, « bien au-delà de l'*impérium* proprement politique, le double concept « puissance de la multitude/affect commun » livre-t-il en fait le principe de l'autorité sociale en général ».

S'ensuit un chapitre visant à démontrer que le langage et la parole n'échappent pas à ces jeux d'affection et d'expression de puissance. Le *conatus* est comme un automate interprétatif et en tant que puissance de penser met son monde en sens. « Parler « fait quelque chose » à celui qui écoute, parler affecte, et « affecter » est le nom même de l'effet de la puissance ». Pour Spinoza, pour que quelque chose se passe, il faut qu'une puissance se soit exercée (ontologie de la production). Et les faits du monde social n'échappent pas à cet ordre de la production, y compris ceux de « la vie de l'esprit » individuels ou collectifs. Ainsi, « c'est à la puissance que fonctionne l'autorité véridictionnelle des institutions. Et c'est aussi à la puissance qu'elle s'effondre ». La politique est vue au sens général d'arènes où prennent place des rapports de puissance et l'affrontement apparaît comme un corrélat nécessaire de l'animation, du simple faire-mouvement.

Un autre passage intéressant explique pourquoi l'idée vraie ne comporte en elle-même aucune force propre. Et comment c'est seulement en se chargeant d'affect qu'elle prendra de la puissance. D'où la notion d'« adhésions » proposée par Lordon pour parler d'une idée-affect dotée d'une force mobilisatrice. Car, « à toutes les échelles, de la communication interpersonnelle à la grande conversation sociale, persuader c'est affecter, et adhérer c'est avoir été affecté ». D'où l'intérêt de convertir des idées en adhésions, qui participe de la formation de puissance de la multitude qui suit de la constitution d'un imaginaire commun.

---

<sup>5</sup> A. Matheron, *Individu et communauté chez Spinoza*, Minuit, 1988.

<sup>6</sup> Spinoza, *TP*, VI, 1, 1677.

Par rapport aux crises ou aux révolutions qui arrivent parfois, Lordon relisant Spinoza l'explique ainsi : « C'est sans doute le propre de la plupart des pouvoirs institutionnels que, n'ayant pas de conscience claire des réelles données passionnelles de leur assise, et tenant leur propre existence pour acquise, ils sont portés à l'abus, c'est-à-dire à solliciter l'obsequium au-delà de ce qu'il peut raisonnablement accepter ». (l'obsequium est le comportement conforme aux règles de la cité). Il existerait donc des limites d'après Spinoza, des lignes critiques invisibles entre l'acceptable et l'inacceptable. Et le franchissement de ces limites « change la crainte en indignation et par conséquent la société civile en société hostile » (TP,IV,4). Cette idée est reprise plus loin dans une autre formulation et à propos d'un exemple de grève : C'est que « le glaive du roi-patron, c'est-à-dire son droit », n'était « en réalité que la volonté de la multitude elle-même, ou de sa partie la plus forte » - « or voilà que cette partie la plus forte fait sécession et, coalisée par un nouvel affect commun, mouvement dans une direction anti-institutionnelle : les ouvriers occupent l'usine ». Ainsi le mécanisme décrit montre que lorsque l'affect commun d'indignation est suffisamment puissant pour dominer l'affect antérieur de l'obsequium, l'ordre institutionnel est suspendu. La sortie de la légalité éventuellement empruntée à cette occasion renvoie alors au retour du droit de guerre. Une phrase résume ce qu'il en est, mais également ce qu'il en a toujours été, de ce que je pourrai nommer les « inter-affections conatiques », à savoir « seuls les temps ordinaires de l'ordre « en régime » peuvent faire oublier les luttes ouvertes passées et les luttes sourdes continues dont il est le produit ; aussi les crises oeuvrent-elles comme de profondes anamnèses, remettant à nu l'effort des puissances ».

Cependant, un effondrement institutionnel ne ramène jamais complètement à l'état de nature mais annonce l'advenu d'un ordre alternatif. Autrement dit, « les hommes aspirent par nature à la société civile, et ne peuvent jamais l'abolir complètement » (TP, VI, 1). Il s'ensuit que l'alternative à l'effondrement d'une valeur sera son remplacement par une autre plutôt que la dérélliction.

Pour conclure, je cite une fois encore F. Lordon qui tire les conséquences de cette explication de l'origine de l'autorité institutionnelle à travers les concepts spinozistes de « puissance de la multitude » et d'« affect » qui d'individuels peuvent s'associer pour devenir communs : « Comment alors ne pas être saisi d'une sorte de vertige pascalien à l'idée que l'ordre social ne tient sur rien, qu'au bout du bout des « chaînes d'autorisation », dont parle L. Boltansky, il n'y a rien ? Et pourtant tout se passe comme si la multitude n'avait pas le luxe de ces vertiges et ne pouvait se permettre de s'y abîmer ».

### **Commentaire :**

Comme je l'avais annoncé, il s'agit d'un texte dense. Son intérêt pour moi réside dans le fait qu'il propose des concepts pour tenter de comprendre des phénomènes sociaux qui m'intéressent. Il soulève des questions telles que sur quoi repose la souveraineté ou l'autorité accordée à l'institution (l'impérium) ? Que se passe-t-il lors d'une crise remettant en question celle-

ci ? Qu'est-ce qui est à l'œuvre au-delà du phénomène visible, quelles sont les causes, quelles sont les forces ? Des questions pour lesquelles je n'avais pas d'outils de compréhension jusqu'ici.

Bien sûr et comme Lordon le précise d'ailleurs dans le texte, le concept ne dispense pas d'aller voir car il ne permet pas de rendre compte des conditions alchimiques, contingentes d'une situation. Par contre le concept seul peut dire les principes fondamentaux à l'œuvre en ces situations, et sous cet éclairage particulier permettre le ré-agencement du tableau d'ensemble sous une certaine unité que toutes les accumulations de faits ne sauraient lui donner.

Entre autres choses tant ce texte en propose, je retiens avec Lordon que « la puissance de la multitude est toujours susceptible de se fractionner, et n'est donc jamais garantie de demeurer une ». Et que « c'est de toute manière sous le signe de la force et de la lutte que l'ordre s'était originellement constitué et seul un défaut d'acuité pouvait le faire oublier dans la tranquillité apparente du régime ».

Enfin dernier point et dernière longue citation, parce qu'elle peut me permettre de m'autoriser à réinvestir ce type d'analyse dans d'autres contextes d'apparence moins institutionnelle bien que collectifs, ainsi qu'elle réprecise la dimension sociale de ces expériences affectives. (C'est moi qui souligne).

« Il y a enfin que les «affections », ces expériences du corps occasionnées par les rencontres de choses extérieures, en d'autres termes cette expérience des effets sur moi de la puissance des choses extérieures, et des effets qui en résultent alors, sont éminemment sociales. Elles le sont jusque dans le cas le plus trompeur de la rencontre interpersonnelle, rencontre d'une personne certes singulière mais constituée, porteuse et expressive de l'ensemble de ses qualités sociales (genre, groupe social, réputation, etc.). Elles le sont à plus forte raison toutes les fois que l'individu se trouve exposé à l'effet sur lui des choses extérieures collectives – celles-là mêmes auxquelles, suivant Mauss, on peut accorder une nature institutionnelle ».